



Accueil jeunesse

Le Projet éducatif et pédagogique

Maison Pour Tous - Centre Social
Brives-Charensac

Maison Pour Tous - Centre Social de Brives-Charensac

1 route de Coubon - 04 71 02 45 69



info@maisonpourtous-brives43.fr

www.maisonpourtous-brives43.fr

Agréée Centre Social - Reconnue d'intérêt général - Agréée Education Populaire
N° SIRET : 33 132 775 9000 14 - Code APE : 8899B

Sommaire

1/- Le contexte

2/- Les Objectifs

2.1 Les objectifs éducatifs

2.2 Les objectifs pédagogiques

3/- Les actions

3.1 Le recrutement d'un animateur

3.2 La mise en place d'un espace jeunesse

3.3 Des actions hors les murs

3.4 Des sorties et séjours

3.5 L'accompagnement de projets

3.6 Des actions au collège

3.7 Les passerelles 11-13 ans

3.8 Les actions familles

3.9 Les actions en faveur de l'emploi et de l'insertion

3.10 Mise en place du dispositif « promeneurs du net »

4/- Les moyens

4.1 Humains

4.2 Equipement - matériel

4.3 Partenaires Financiers

5/- Fonctionnement et inscriptions

6/- Autres partenariats

7/- Communication

8/- Evaluation

1/- Le contexte

Le territoire communal de Brives Charensac est fréquenté par de nombreux jeunes brivois mais également par des jeunes issus de la communauté d'Agglomération du Puy en Velay.

En 2019, un diagnostic participatif a été réalisé sur la question de la jeunesse dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), afin de permettre :

- D'identifier l'offre des structures, et de faire remonter leurs besoins.
- D'identifier les besoins des jeunes et des familles de manière participative avec consultation (rencontres questionnaires).
- D'analyser la cohérence de l'offre avec les besoins, au côté de la communauté éducative,
- De construire une vision partagée des besoins et de l'offre en matière d'enfance, de jeunesse et de parentalité.
- De structurer une politique enfance-jeunesse au sein d'un plan d'actions concret et partagé.

Le diagnostic a révélé :

- de l'isolement chez certains jeunes
- du décrochage à partir du collège et une mobilisation plus difficile
- contrairement aux activités sportives, des activités culturelles peu mises en avant
- une attente par rapport au travail / jobs d'été et une volonté municipale dans ce sens
- une offre peu adaptée pour la tranche d'âge 10-13 ans

A l'issue du diagnostic 4 axes possibles de la politique jeunesse se sont dessinés :

Axe 1 : Aller à la rencontre de tous les jeunes

- Créer du lien avec les collèges de la commune
- Construire et animer le lien avec les jeunes de la commune
- Mettre en place un réseau / maillage de partenaires autour de la politique jeunesse
- Créer un évènement en associant les jeunes

Axe 2 : Organiser / aménager un espace / secteur jeune (10-14 ans) au sein de la MPT

- Casser les codes du centre de loisirs
- Impliquer les jeunes
- Proposer de nouvelles animations, de nouveaux modes d'accueil
- Mettre en place des chantiers éducatifs

Axe 3 : Faciliter l'accès à des jobs pour tous les jeunes

- Mettre en place des chantiers jeunes pour les brivois de 16 à 18 ans
- Poursuivre la mise en place des jobdating
- Financer des BAFA
- Mettre en place des chantiers éducatifs
-

Axe 4 : Consolider et développer l'existant

- En terme d'actions, d'équipements....

Très rapidement afin de mener à bien ce projet à destination de la jeunesse, un animateur référent jeunesse a été recruté en juin 2021.

2/- Les Objectifs :

2.1 Les objectifs éducatifs

Les valeurs du secteur jeunes en lien avec le projet social de la MPT :

- Respect de la dignité humaine
- Citoyenneté
- Démarche inclusive et participative
- Mixité sociale et générationnelle
- Accessibilité sous toutes ses formes.

La MPT a pour objectifs :

- D'assurer une animation locale auprès des jeunes.
- D'être ressource pour les jeunes.
- De valoriser la jeunesse.
- D'assurer un lien systématique et cohérent avec les acteurs locaux qui touchent la jeunesse.
- De développer des liens privilégiés avec les familles
- D'accompagner les jeunes dans une démarche citoyenne

Le secteur jeunes s'inscrit dans le conventionnement d'une PS Jeunes avec la CAF dont le cahier des charges comportent les objectifs éducatifs suivants :

- Développer la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation chez les jeunes ;
- Développer la citoyenneté et la prise de responsabilité des jeunes ;
- Rendre les jeunes acteurs de leurs projets et de leurs réalisations ;
- Accompagner l'autonomisation des jeunes ;
- Faciliter leur inclusion sociale et leur socialisation ;
- Valoriser les projets et réalisations des jeunes.

2.2 Les objectifs pédagogiques

Valoriser les jeunes dans leurs actions, paroles et initiatives

- Par une communication externe : plus transparente auprès des familles, habitants municipalité, partenaires et financeurs (article de presse, via les réseaux sociaux, expositions et invitations...).
- Par une communication interne : posture et rôle de l'animateur (attitude bienveillante, écoute, attention).
- En participant au développement et au dynamisme de la vie locale.

Favoriser et encourager l'ouverture et la découverte

- Par la pratique d'activités sportives, culturelles et artistiques.
- Par la rencontre des différents acteurs du territoire (associations,)
- Par la découverte d'activités et pratiques originales et innovantes.
- Par l'organisation de séjours

Faire en sorte que le secteur jeune permette l'innovation, l'expérimentation

- En favorisant la découverte de nouvelles pratiques.
- En encourageant et en accompagnant la réalisation des idées des jeunes.
- Par un accueil souple

Susciter et accompagner les projets des jeunes

- Guider et motiver les jeunes dans la réalisation de leurs projets (courts ou longs)
- Les rendre acteurs de leurs loisirs
- Apporter un soutien technique et les solutions de financement
- Encourager les démarches collectives et individuelles
- Favoriser la parole libre, les débats et temps d'échanges

Veiller à la mixité et à l'accessibilité

- Pratiquer une politique tarifaire accessible
- Proposer des activités favorisant la mixité filles / garçons

Accompagner les jeunes vers la citoyenneté et l'engagement

- Développer l'autonomie
- Développer le sens des responsabilités
- Aider les jeunes dans leurs démarches d'orientation et de professionnalisation
- Mettre l'adolescent en relation avec les professionnels compétents capables d'affiner son apprentissage
- Promouvoir les actions citoyennes / chantiers éducatifs
- Permettre la découverte du monde du travail / job d'été

Favoriser le travail avec les différents acteurs jeunesse

- En impulsant des réunions avec les différents partenaires agissant sur la commune : communauté éducative, associations....
- En inscrivant des projets jeunes dans les événements de la commune

Favoriser la rencontre et l'échange avec les familles

- En impulsant régulièrement des temps de rencontres en transversalité avec le secteur famille du centre social notamment dans le cadre de sa mission de soutien à la parentalité et d'animation auprès des familles

3/- Les actions

Pour mener à bien ce projet nous avons choisi de le décliner à partir des actions suivantes :

3.1 Le recrutement d'un animateur référent travaillant en binôme avec le coordinateur enfance jeunesse

Fiche de poste de l'animateur jointe

3.2 La mise en place d'un espace Jeunes à la MPT

Cet espace de temps libre et de loisirs, d'écoute et d'échange permet aux adolescents de s'exprimer, d'être écoutés et de s'écouter. Il doit être un espace de rencontre et de partage entre les jeunes et l'équipe d'animation.

Il fonctionne systématiquement avec la présence de l'animateur.

Il a également pour vocation d'être un lieu de création, où à partir des échanges entre jeunes, l'animateur se saisit de leurs paroles et de leurs idées afin de les accompagner dans la réalisation.

Afin de répondre à leurs besoins et de s'adapter à leurs moments libres, l'espace est également ouvert en fonction de la demande

Des accueils supplémentaires sont également proposés en soirées parfois avec des groupes spécifiques vendredis soir et samedi soir

3.3 Des actions hors les murs

En allant à la rencontre des jeunes sur lieux où ils se rencontrent
Permettre la rencontre dans des lieux tels que la médiathèque, la MPT...

3.4 Des sorties et séjours

Dans un souci d'ouverture vers l'extérieur et de découverte afin de passer un moment collectif et convivial en groupe.
Afin d'éviter l'acte consommateur l'idée est d'associer les jeunes au choix, à l'organisation, aux financements grâce à des actions citoyennes.

3.5 L'accompagnement de projets.

Fil conducteur de notre fonctionnement, le but de l'accompagnement de projet a pour volonté de mettre la parole des jeunes au cœur du fonctionnement.
Ceci nécessite une posture adaptée de la part de l'animateur, une attitude de veille et d'écoute.
Chaque démarche d'accompagnement doit être adaptée au parcours des jeunes, de leur âge, de leur capacité.

3.6 Des actions au collège

Afin de travailler en complémentarité avec les établissements scolaires, l'animateur jeunesse intervient 1 fois par semaine au collège Anne Franck
Un accompagnement de la junior association « CORS ASSO » est également prévu.

3.7 Les passerelles 11-13 ans

Afin de faciliter le passage de l'ALSH vers l'accueil jeunes, diverses actions sont menées avec la tranche d'âges 11-13 ans de l'ALSH.
L'animateur jeunesse intervient ponctuellement afin de mettre en place un mode d'accueil plus adapté à cette tranche d'âge et de nouveaux projets tels que des chantiers éducatifs, sorties, soirées et séjours spécifiques.
Des rencontres avec les familles des jeunes appartenant à cette tranche d'âge seront également proposées.

3.8 Les actions familles

- En impliquant les familles dans la vie du secteur jeune : réunion d'information, rencontre famille, participation aux projets, soirée parents-jeunes, sollicitation à la participation aux événements jeunesse et aux événements de la MPT
- En favorisant un climat convivial et rassurant entre les jeunes, parents et animateurs jeunesse.
- En valorisant les actions et projets menés par leurs enfants.
- En créant des actions transversales avec le secteur familles du centre social et la référentes familles (soutien à la parentalité, animation....)

3.9 Les actions en faveur de l'emploi et de l'insertion

- Organisation de chantiers éducatifs tout au long de l'année
- Depuis juillet 2021 mise en place du dispositif « un job pour ma ville », jobs d'été proposés aux brivois avec la signature d'un contrat de travail.

35 jeunes de 16 à 18 ans ont participé à cette opération et grâce à leur travail ont contribué à l'embellissement de la ville, avec des temps de sensibilisation à l'environnement.

D'autres actions sont envisagées :

- Accompagnement de projet.
- Aides aux départs autonomes, Services Civiques.
- Aide aux BAFA.
- Mise en réseau vers d'autres structures.

3.10 Mise en place du dispositif « promeneurs du net »

Notre référent jeunesse est « promeneur du net », les objectifs de cette démarche sont les suivants :

- Avoir une présence éducative sur les différents réseaux sociaux : forums, chats, blogs, jeux vidéo
- Créer et renforcer les liens avec les jeunes, leurs familles et le réseau de professionnels du département
- Rompre l'isolement de certains jeunes
- Etablir une relation de confiance
- Avoir un rôle de veille et d'accompagnement
- Favoriser l'éducation aux médias et à l'information

4/- Les moyens

4.1 Humains

Pour mener à bien ce projet, la MPT de Brives Charensac s'appuie sur :

- Un animateur jeunesse diplômé d'un BPJEPS spécialité activités sports collectifs.
- Un coordinateur enfance jeunesse diplômé d'un DEJEPS

4.2 Equipement – Matériels

Les locaux de la MPT de Brives Charensac avec une salle au rez de chaussée dédiée à cet accueil.

La mise en place d'un nouvel espace est en cours de réflexion

Tous les équipements communaux (gymnase, médiathèque, skate parc)

4.3 Partenaires Financiers

- La ville de Brives Charensac dans le cadre de la mise en place de sa politique jeunesse ayant pour axe fort l'éducation citoyenne et de la construction individuelle et collective des jeunes.
- La Caf à travers :
le dispositif de la PS JEUNES
le contrat enfance jeunesse arrivant à terme le 31/12 /2021 sera remplacé prochainement par la Convention Territoriale Globale (CTG) en cours de mise en place à l'échelle de l'Agglo du Puy en Velay
- L'Etat à travers le dispositif FONJEP jeune
- La MPT qui intervient en co financement et en gérant le service
- Différents appels à projets

5/- Fonctionnement et inscriptions

L'espace dédié aux Jeunes :

Ce dernier fonctionne à l'année, sauf la semaine entre Noël et jour de l'an et la première quinzaine du mois d'août.

Il est ouvert à la demande des jeunes comme suit :

- hors vacances scolaires : surtout les mercredis et samedis
- durant les vacances scolaires : du mardi au samedi
- parfois en soirée

Actuellement les jeunes doivent seulement être adhérents à la MPT pour fréquenter cet espace.

6/- Autres partenariats

Le collège Anne Franck, à venir les autres établissements collège et lycée du pôle La Chartreuse

Les clubs sportifs en cours et à renforcer

Le tissu associatif à développer

Les autres structures accueillant le public jeunes à renforcer

Le réseau « promeneurs du net »

7/- Communication

Pour communiquer auprès des jeunes, l'animateur jeunesse s'appuie

- sur les réseaux sociaux : Snapchat, Instagram et il est très présent sur le territoire communal.
- sur la presse locale si nécessaire
- sur la diffusion de flyers et affiches (commerces, panneaux d'informations de la ville, ALSH, Collège)

La communication reste à développer avec les familles (mailing, mise en place de réunions...)

8/ - Evaluation

Ce projet sera évalué tout au long de l'année à plusieurs niveaux :

- Par le biais de réunions d'équipe dans le cadre de la MPT-Centre Social
- Avec les familles, par l'organisation de rencontres
- Avec les jeunes, grâce à des réunions de bilan sur les activités de l'année.

Critères d'évaluations :

La mixité filles/garçons

La mixité sociale

la participation du secteur jeunes aux manifestations de la commune

le nombre de projets individuels et collectifs accompagnés

la participation des familles

la diversité des sorties et séjours à caractère culturel et sportif

l'impact du dispositif « promeneur du net »

l'impact du partenariat avec le collège Anne Franck

le nombre et les répercussions des jobs d'été et chantiers éducatifs

la fréquentation de l'espace jeunes